

AIR MARINE ACCOMPAGNE L'INVENTION « DRONE POMPIER » AU CONCOURS LÉPINE INTERNATIONAL PARIS DU 27 AVRIL AU 5 MAI 2018

Quatre inventeurs font confiance à AIR MARINE, l'un des leaders sur le marché de la surveillance aérienne de réseaux par avions et par drones civils, pour porter leur projet « DRONE POMPIER, tracker reprise de feu ». Ce nouveau drone d'intervention spécialisé dans la lutte incendie sera présenté au prestigieux concours Lépine cette année.

→ **Le contexte : une solution innovante en réponse à la problématique de reprise de feu**

La genèse du projet résulte de l'observation d'une grande difficulté rencontrée par les pompiers dans la lutte contre les incendies de forêt, à savoir la reprise du feu. Les inventeurs du « DRONE POMPIER » ont alors cherché à y apporter une solution aérienne par drone et c'est l'étape de la « surveillance » qui a été la cible de leurs recherches. Celle-ci est généralement assurée par un détachement de sapeur-pompier, ou par la mise en place de rondes. Le drone s'est imposé comme une possibilité d'intervention supplémentaire pour venir aider et compléter les moyens humains de surveillance actuelle et renforcer le dispositif de sécurité. Il constitue un moyen plus rapide et plus efficace de détection de source de chaleur ou de fumerolle pour intervenir au bon endroit et éteindre la source avant la reprise de feu.

→ **Une technologie au service de la lutte contre les incendies**

« DRONE POMPIER » a été développé pour surveiller et empêcher les éventuelles reprises d'incendies dans des zones difficilement accessibles, voire inaccessibles par l'homme. Il est équipé d'une nacelle de transport et de largage des moyens d'extinctions, et de deux caméras ; une caméra vidéo pour le contrôle et le pilotage du drone et une caméra thermique permettant de localiser les zones potentielles de risque de reprise d'incendie. Ainsi les coordonnées GPS de ces zones sensibles pourront être transmises aux équipes au sol pour leur permettre d'intervenir s'il y a un risque imminent de reprise de feu. Deux types de boules extinctrices sont utilisés, les boules « Elide-Fire » constituées de phosphate de mono ammonium et des boules à eau, en fonction de la nature de l'intervention.

Les 4 inventeurs indépendants qui font confiance à AIR MARINE pour développer leur invention : Jacques Pitoux, Pierrick Duret, Patrick Dulong et Cédric Cautard. Cette association est une nouvelle confirmation de la volonté d'AIR MARINE de s'impliquer dans des projets novateurs.

→ **Une étroite collaboration avec le SDIS 13 pour une série de tests en conditions réelles**

Pour valider leur projet, les 4 inventeurs ont organisé une présentation de « DRONE POMPIER » à la 124ème édition du Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France à Ajaccio qui s'est tenue du 11 au 14 octobre 2017. La rencontre avec le SDIS 13 (Sapeurs-Pompiers des Bouches du Rhône) a été déterminante pour mener à bien ce projet. Ainsi une vaste campagne de tests en conditions réelles est prévue très prochainement pour évaluer les éventuels réajustements techniques à mener. Le déploiement de « DRONE POMPIER » sera ensuite envisagé à l'échelle nationale voire même internationale.

Pour la 117ème édition du Concours Lépine International Paris, qui se déroulera du 27 avril au 8 mai 2018 dans le cadre de la foire de Paris, retrouvez les inventeurs et Air Marine : Porte de Versailles, pavillon 2.1. à l'espace de l'univers connecté Concours Lépine.

À PROPOS D'AIR MARINE

AIR MARINE est experte en acquisition et en exploitation de données par voie aérienne. L'entreprise est le premier opérateur à avoir obtenu la norme ISO 9001 en 2014, renouvelée en 2015. Elle travaille pour les plus grands donneurs d'ordre européens tels que EUROVIA, GRT Gaz, INSTITUT DE SOUDURE, RTE et SNCF. Elle compte 31 collaborateurs et son chiffre d'affaires global 2017 s'est élevé à 2,2 millions d'euros. L'innovation est au cœur de la stratégie de développement d'AIR MARINE et, grâce au rapprochement stratégique annoncé avec la startup ALERION, l'entreprise renforce sa cellule de Recherche et Développement, lui permettant de développer et concevoir des solutions drones particulièrement innovantes. **Grâce à la campagne de financement par minibons qui vient de passer son seuil de validation sur la plateforme HAPPY CAPITAL, l'entreprise confirme ses prévisions de forte croissance. La cotation boursière d'AIR MARINE, son accès à des moyens de financement innovants tels que les minibons permettent aux particuliers et aux entreprises de participer aux projets AIR MARINE sous la forme de créances ou de participations au capital.**